



Contre la loi Travail et pour la liberté de manifester

Mardi 28 juin 2016

Après qu'il ait autorisé, puis interdit, puis autorisé la manifestation contre la loi Travail sous la pression des syndicats et de la société civile, la liberté de manifester s'est imposée face au refus et à l'autoritarisme du 1^{er} ministre.

Arriver au point de rendez-vous situé à Bastille n'a pas été simple : stations de métro fermées, fouille des sacs à plusieurs reprises et filtrage minutieux exercés par la police en auraient découragé plus d'un.

Face à un impressionnant déploiement de forces de l'ordre et à un parcours ultra sécurisé, ce sont plusieurs milliers de personnes qui sont une nouvelle fois venus crier leur opposition à la loi Travail, cette loi que veut imposer un gouvernement affaibli et dont le nombre d'opposants reste majoritaire. Après 4 mois de manifestations et d'initiatives en tous genres, 70 % des citoyens confirment le rejet du projet gouvernemental.

Le SGLCE appelle les salariés et ses militants à s'organiser dans les ateliers pour être massivement présents à la manifestation du 28 juin avec l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL contre la loi El Khomri et pour l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emploi, réduction du temps de travail, reconnaissance de la pénibilité et politique salariale dont le SPQN refuse toujours de discuter.**

Le SGLCE communiquera l'horaire et le lieu de rendez-vous dès qu'il aura été porté à sa connaissance.

La votation citoyenne est toujours en cours. Vous pouvez vous rendre sur le lien suivant et voter en ligne jusqu'au 28 juin : <http://www.cgt.fr/Une-votation-citoyenne-organisee.html>

Paris, le 24 juin 2016